



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/03/2014	et clos le	28/02/2015	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
LA COMETE			
SIRET	5 2 0 6 5 7 5 7 8 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
BEYSSAC 24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées RESTAURANT FABRICATION- NEGOCE A Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	2 783
--------------------------	------------------------------	--------------------------	---------	-------

2 Plus-valuesPV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies) **3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de reconstruction de la défense, art. 44 terdecies Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15% **D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GESTELIA DOROGNE 3 Allée Jean Boiteux 24750 CHAMPEVINEL Tél: 05.35.31.56.18	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA <input type="text"/>	Date: 26/05/2015 Lieu: LES EYZIES DE TAYAC
	Qualité et nom du signataire: CO-GERANT Signature: FRONVAL
Tél: <input type="text"/>	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2015

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires. associés. gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
1	2	3	4	5	6	7	8
FRONVAL PASCAL	210	2015	2 844				
LA METAIRIE							
24260 LES EYZIES							
CO-GERANT							
FRONVAL CHRISTOPHE	195	2015	2 860				
LA METAIRIE							
CO-GERANT							
FRONVAL JINATHAN	195	2015					
LA METAIRIE							
24260 LES EYZIES							
ASSOCIE							

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques, marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée.	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques, marque et puissance	Service auquel la voiture est affecté	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	15 042	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice
		MVLT restant à reporter

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse du principal établissement :	N° SIRET du principal établissement	Code APE
	52065757800016	5610A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
LA COMETE		
BEYSSAC		
24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL		

I Résultat de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies-1	
f Dont moins-value à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis aux taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 €uros x durée de l'exercice en mois / 12	
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies-1	
k Dont plus-value à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies-1	
Total lignes h à k	

l **III Bénéfices soumis aux taux normal (a – c – h – i)**

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d – j – k)**

RÉPARTITION DU CAPITAL

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse du principal établissement :	N° SIRET du principal établissement	Code APE
	52065757800016	5610A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
LA COMETE		
BEYSSAC		
24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL		

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Désignation de l'entreprise **LA COMETE** Néant *

Adresse de l'entreprise **BEYSSAC 24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL**

Numéro SIRET* **5 2 0 6 5 7 5 7 8 0 0 0 1 6**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12** Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le		
				28/02/2015		
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net		
		1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	102 008	012	102 008	
	{ Fonds commercial*					
	{ Autres*	014	1 760	016	1 760	
	Immobilisations corporelles*	028	66 383	030	45 537	20 846
	Immobilisations financières* (1)	040	6 928	042		6 928
	Total I (5)	044	177 079	048	47 297	129 782
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	7 630	052		7 630
	Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	{ Clients et comptes rattachés*	068		070		
	{ Autres* (3)	072	13 030	074		13 030
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	4 667	086		4 667
	Charges constatées d'avance*	092	467	094		467
	Total II	096	25 794	098		25 794
	Total général (I + II)	110	202 872	112	47 297	155 575
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		30 000
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131		
	Report à nouveau			134		-17 570
	Résultat de l'exercice			136		-5 926
	Provisions réglementées			140		
		Total I			142	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		40 106
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		13 650
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	90 616	95 315
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		149 070
	Total général (I + II + III)			180		155 575
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 224
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **LA COMETE** Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le **28 02 2015**
 Formulaire déposé au titre de l'IR **018**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	117 717
				217	218	1 429
				Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222
	Production immobilisée*				224	5 049
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	22 772
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	145 249

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	35 314	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	-3 353	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	65 021
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	1 000	244	3 752
	Rémunérations du personnel*				250	36 852	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 563	
	Dotations aux amortissements*				254	7 746	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	520	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	149 416	

1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 -4 167

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	
	Produits exceptionnels (IV)	290	
	Charges financières (V)	294	1 758
	Charges exceptionnelles (VI)	300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)		310	-5 926

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 312 314 5 926

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	
330			

Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies)	138	342	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	1 369
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352	354	2 783
					Déficit col. 2			

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : *	12 397	dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370	372	2 783
					Déficit col. 2			

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388				
Montant de la T.V.A. collectée	374	14 317	Effectif moyen du personnel* :	376	2	dont apprentis :	1	handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	14 998	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

1 er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 763

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : **LA COMETE**

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	102 008	402		404		406	102 008		
	Autres	410	1 760	412		414		416	1 760		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	6 802	432		434		436	6 802		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	39 177	442		444		446	39 177		
	Installations générales agencements divers	450	18 371	452		454		456	18 371		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 034	472		474		476	2 034		
Immobilisations financières		480	6 928	482		484		486	6 928		
TOTAL		490	177 079	492		494		496	177 079		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles			500	1 760	502		504		506	1 760	
	Terrains	510		512		514		516			
Immobilisations corporelles	Constructions	520	992	522	340	524		526	1 332		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	30 061	532	5 049	534		536	35 110		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 333	542	1 906	544		546	7 238		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 406	562	451	564		566	1 857		
TOTAL		570	39 551	572	7 746	574		576	47 297		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
Fonds Commercial		Autres immob. incorpor.	Terrains	Constructions	MISE AU REBUT MATERIE						
	6	7	8	9	10						
	MISE AU REBUT	VENTE KANGOO	Autres immob. corporel.	Immobilisations finan							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 16 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

 Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : **LA COMETE**

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	12 397
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	12 397
Déficits de l'exercice	860	2 783
Total des déficits restant à reporter	870	15 180

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

 1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : LA COMETE	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>01/03/2014</u> et clos le : <u>28/02/2015</u> Durée en nombre de mois	<u>1</u> <u>2</u>

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	117 717
Production vendue - Services	141	1 429
Production stockée	111	-1 719
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	317
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	117 745

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	35 314
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	-3 353
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	42 737
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	520
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	75 218

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	42 527
-----------------------------	--------------------------	------------	---------------

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	119 147
Période de référence	024	0 1 / 0 3 / 2 0 1 4 160 2 8 / 0 2 / 2 0 1 5
Date de cessation	186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° de dépôt

MR

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**

1
2

 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 2 8 0 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 2 0 6 5 7 5 7 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA COMETE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 24620

VILLE LES EYZIES TAYAC SIREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique FRONVAL Prénom(s) PASCAL
 Nom marital % de détention 35 Nb de parts ou actions 210
 Naissance : Date 18/11/1955 N° Département 75 Commune PARIS XIV Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie LA METAIRIE
 Code Postal 24620 Commune LES EYZIES DE TAYAC Pays FRANCE

Titre (2) MR Nom patronymique FRONVAL Prénom(s) JONATHAN
 Nom marital % de détention 33 Nb de parts ou actions 195
 Naissance : Date 07/06/1986 N° Département 78 Commune LE CHESNAY Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie LA METAIRIE
 Code Postal 24620 Commune LES EYZIES DE TAYAC Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



N° 11623 * 15

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 2 8 0 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 2 0 6 5 7 5 7 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA COMETE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 24620 VILLE LES EYZIES TAYAC SIREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SCI Dénomination TEUCHKITU

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 2 2 1 2 1 0 9 % de détention 99

Adresse : N° Voie LA METAIRIE BEYSSAC

Code Postal 24620 Commune LES EYZIES TAYAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-G - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 768

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

LIASSE FISCALE – ANNEXE
Relevé des Charges à payer

Désignation de l'entreprise : **LA COMETE**
Date de clôture de l'exercice : **28/02/2015**

20

INTERET COURUS SUR EMPRUNTS

INTERET COURUS AGIOS DE DECOUVERT

INTERET COURUS COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

FACTURE FOURNISSEURS NON PARVENUES

Fournisseurs d'achats
Fournisseurs de sous-traitance
Electricité
Crédit bail
Locations
Charges locatives
Assurances
Honoraires
Téléphone
Cotisations centre de gestion
Fournisseurs d'immobilisations
Fournisseurs divers
Fournisseurs intérêts courus

TOTAL :

CHARGES A PAYER : ETAT

Taxe d'apprentissage
CFE,CVAE
Taxe sur les salaires
Taxe formation continue
Participation à l'effort de construction
Taxes foncières
Taxe sur le véhicules de société
Taxe locale d'equipement
Taxes diverses
Dettes Provisionnées pour charges fiscales sur congés payés

TOTAL :

CHARGES A PAYER : PERSONNEL

Dettes provisionnées pour congés à payer
Dettes provisionnées pour participation des salariés
Autres charges à payer

915

TOTAL : 915

CHARGES A PAYER : ORGANISMES SOCIAUX

Sécurité sociale
Caisse de congés payés
Caisse de retraite
Assedic
Organic
Provision cotisations sociales exploitant
Charges sociales sur congés à payer
Autres organismes sociaux

629

275

TOTAL : 904

CHARGES A PAYER DIVERSES

1 815

TOTAL DES CHARGES A PAYER

3 654